POINT DE VUE COB 21

Le COB 21 est une association collégiale loi 1901 créée le 20 avril 2015 et regroupant des habitants de 21 communes du Toulois concernés. Elle se veut force de proposition.

Une dernière mise au point à la fin du débat pour nous permettre de repréciser notre souci de vérité.

- Concernant le flux directionnel au niveau de l'échangeur de Laxou qui est un point essentiel dans la validité du barreau Toul – Dieulouard et qui pose souci tant le point est nébuleux avec le maître d'ouvrage. **Voici la réalité du trafic PL le seul vérifiable.**

Il suffit de prendre les PL qui viennent de Clairlieu, d'en ôter les PL qui partent vers Toul, d'y rajouter ceux qui viennent de Toul et on doit retrouver ceux qui partent vers Champigneulles et inversement . On constate une incompatibilté avec les comptages fiables

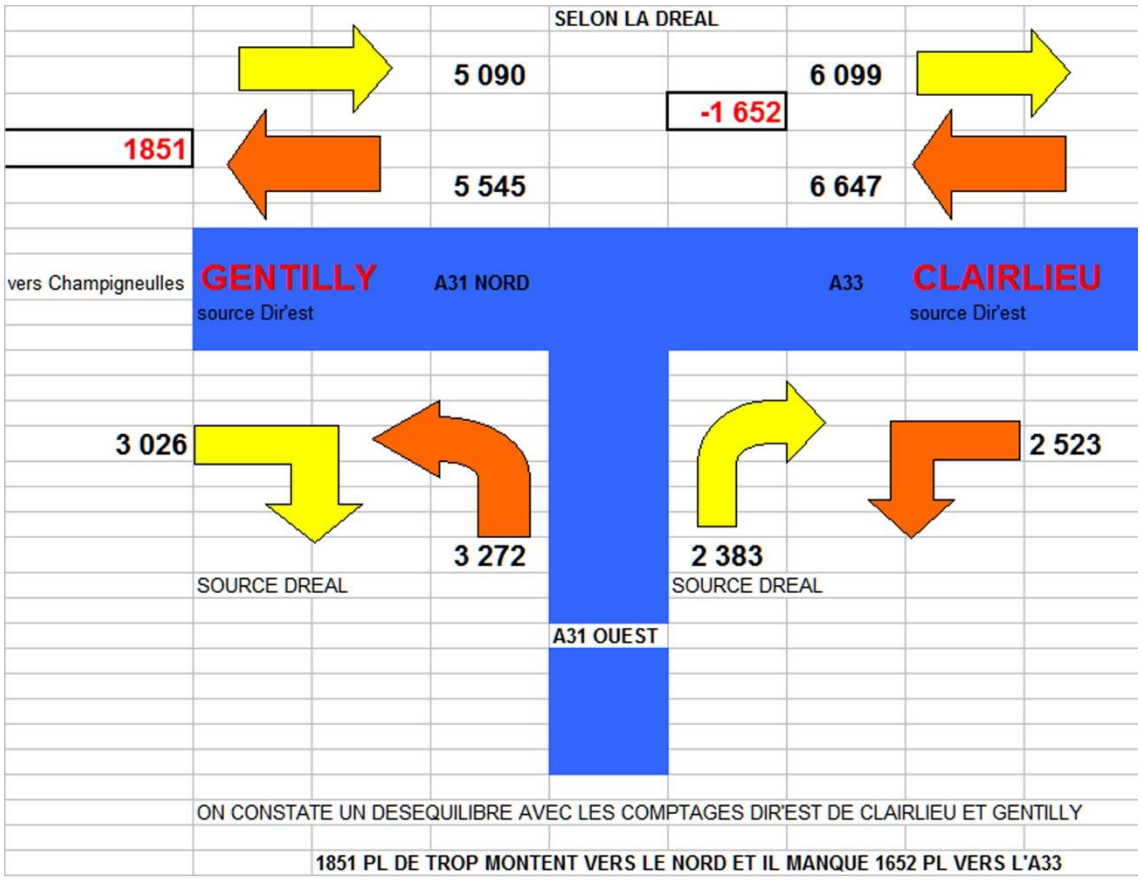

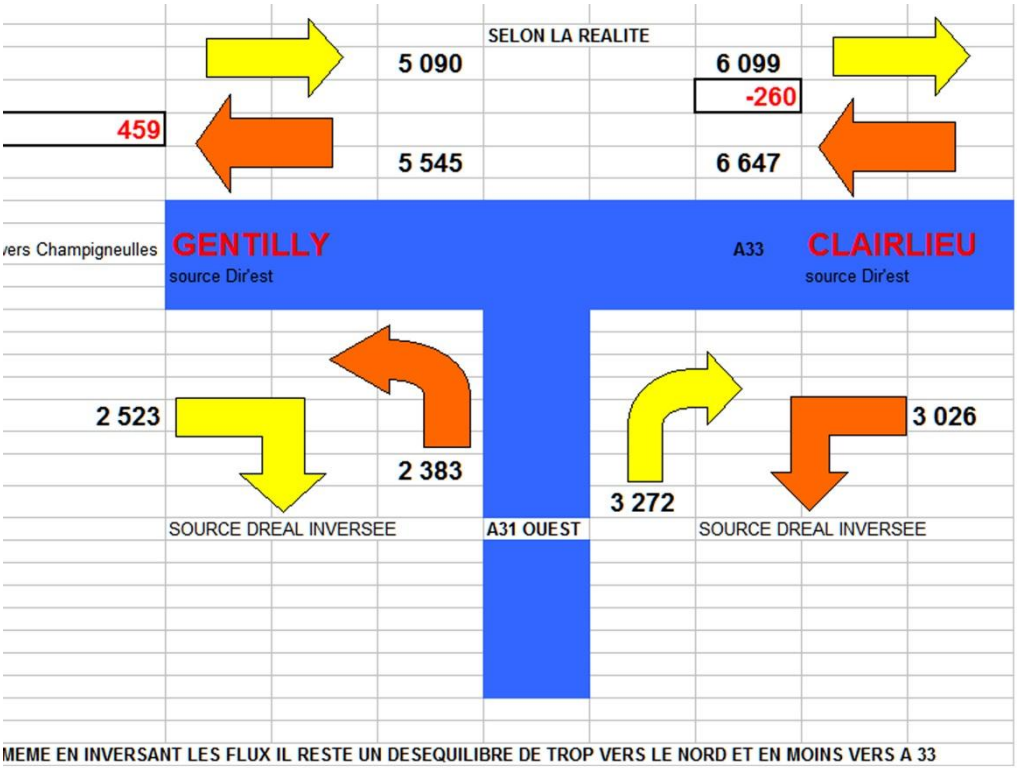

La seule occurrence mathématique possible en tenant compte des comptages aux Baraques, à Gentilly et à Clairlieu concernant le trafic PL est :

6 840 PL entre A33 et TOUL

4 738 PL entre TOUL et le Nord soit + de 2 000 PL

Il est donc évident et ceci a été confirmé par un ancien ingénieur de la DDE que le flux directionnel au niveau de l'échangeur de Nancy est erroné, a été inversé et modifie totalement les prévisions de trafic pour le barreau et le flux arrivant du péage de Gye présent sur l'A31 N.

- Concernant la dormance du trafic au péage de Gye et la géographie de la circulation, nous sommes en possession des comptages de l'APRR, de la Dir'est Myrabel de Metz et de la Dir'est Vauban de Besançon, ainsi que des trafics anciens gentiment délivrés par la Dir'est.

De toute évidence, le trafic à Gye, qui est le même actuellement qu'en 1998, comparé aux autres flux de la région montre que c'est le plus faible, moins de trafic **qu'à Vesoul** sur le R19.

Il est également vérifiable que l'A33 au droit de Nancy absorbe un trafic très important venu du SE (64 000 véhicules dont 12 800 PL). Venant de l'A33 sud Est, ce sont 60% des PL à Champigneulles.

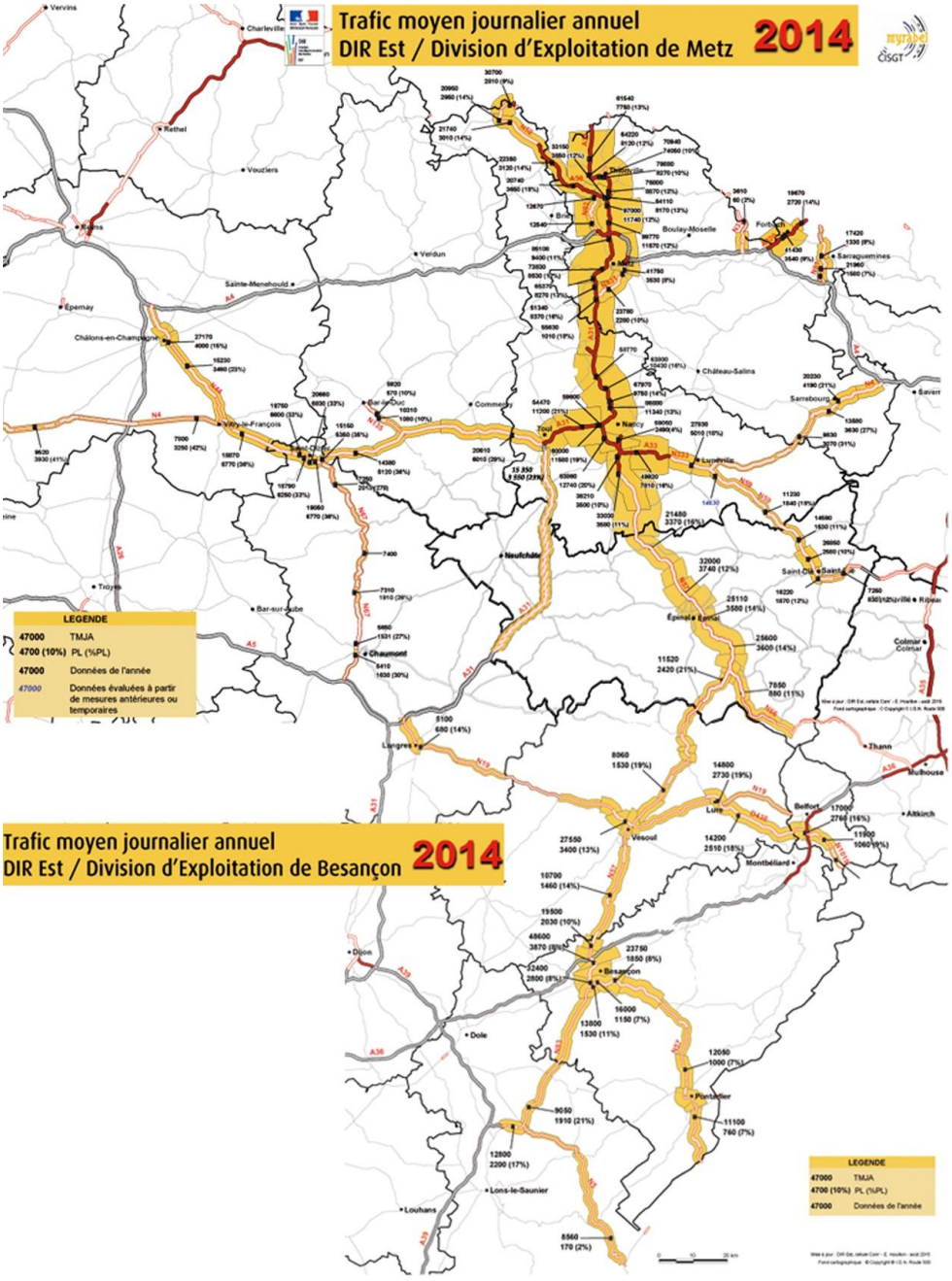

Il est clair sur cette cartographie Dir'est que le flux SE inonde l'A31N et que le flux N4 est le plus important sur Nancy et que le flux de l'A31 sud arrivant de Gye ne représente rien ! . Imaginons un bout de bitume de 20 km régler ce problème .

- Enfin le maître d'ouvrage annonce des prévisions de trafic qui montrent que Nancy et Champigneulles seront dans la même situation en 2030 après travaux, ce qui est anormal et montre que le projet de barreau n'a aucune utilité et n'est pas pérenne.

Partant des ces trois points factuels exprimés sans contestation dans un seul souci de vérité, nous considérons que ce projet n'est pas opportun et que le contournement Nord Ouest de Nancy sera inefficace à court terme.

Nous considerons que ce projet datant de 1996- 1999 a été ressorti dans l'état sans aucune réflexion, sur aucune étude de la géographie de circulation

Nous considérons que la destruction du cadre de vie du Toulois pour une réflexion incompétente et une dépense publique élevée est une aberation injustifiée.

Une partie d'autres projets réfusé lors du précédent débat public aurait été plus efficace à l'époque, aurait réglé le flux E-W et N-SE de façon définitive et nous n'en serions pas là aujourd'hui. Les décideurs dévraient plus souvent faire appel à l'intelligence citoyenne.

Nous sommes opposés à ce projet insensé de barreau et nous demandons à ce que Nancy soit libérée de l'A33 qui engorge et engorgera encore Champigneulles et son Nord.

TOULOIS DETRUIT – NANCY OUBLIEE.

NON BARREAU GYE – DIEULOUARD.

Contact :

Eric WALTHER – ericwtr@aol.com

Bertrand DELECOURT – bd54@voila.fr

David DURON –bss54@orange.fr